

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mai 2006

ENGAGEMENT POUR LE LOGEMENT
(Deuxième lecture) - (n° 3072)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 154

présenté par

MM. Le Bouillonnet, Brottes, Mmes Lepetit, Gautier, M. Dumont, Mmes Saugues, Darciaux,
MM. Bono, Ducout, Dumas, Mme Lebranchu, MM. Cohen, Boisserie,
Mmes Lignières-Cassou, Robin-Rodrigo, M. Néri
et les membres du groupe Socialiste

ARTICLE 11

Dans la dernière phrase de l'alinéa 3 de cet article, substituer au nombre :

« cinq »

le nombre :

« quinze ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'amendement propose de prolonger les délais prévus afin de mettre en place un accompagnement social dans les meilleures conditions possibles pour les ménages inconnus des services sociaux ou n'ayant pas de dossier FSL constitué au cours des douze derniers mois.